Autorisation de cession du droit à l'image

Vu l'article 9 du Code Civil ;
Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles,

Je soussigné(e) .....

Demeurant .....

.....

Téléphone : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Né(e) le : _ _ / _ _ / _ _

□ J'autorise, à titre gratuit, à **me faire photographier et/ou me filmer** et à **exploiter mon image dans un but non commercial** sur tous ses supports de communication institutionnelle.

□ Je certifie être **majeur**, avoir qualité et autorité pour accorder les droits cédés par la présente autorisation et garantis n'être en aucun cas lié à un tiers par un contrat d'exclusivité relatif à l'utilisation de mon image.

Cette autorisation concerne les images prises le ……..

Les prises de vues réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication de l'établissement afin d'illustrer ses missions d'enseignement, de formation et de recherche.

Cette autorisation concerne notamment le droit de représenter ou de faire représenter, de reproduire ou de faire reproduire en tout ou partie les images, dans le monde entier par tous modes et procédés techniques connus ou inconnus à ce jour pour une durée de 10 ans.

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Fait à PERPIGNAN, le

Signature

Précédée de la mention manuscrite « *lu et approuvé, bon pour autorisation* »

Université Perpignan Via Domitia
Direction de la communication
52 avenue Paul-Alduy
66860 Perpignan cedex 9

univ-perp.fr